

## COMPTE RENDU SEANCE DU 9 AVRIL 2018

L'an deux mille dix-huit et le neuf avril à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de : NAVES Michel, Maire

**Présents :** Alexia BOUSQUET adjointe, Francis LEDOUX adjoint, Evelyne ROUANET, Marie-José SEMENOU, Françoise MARIO, Michel SPASKY Alain GALAUP, Jean-Luc IMART, Sabine MAUCORT.

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** M. Francis LEDOUX

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 20 mars 2018**

Le compte-rendu de la séance est lu et approuvé à l'unanimité

### **2018-04-02 – Vote des 3 taxes**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux des trois taxes locales en 2018 afin de limiter la pression fiscale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **décide**, à l'unanimité, de maintenir les taux des quatre taxes comme suit :

- taxe d'habitation :	<b>16,27 %</b>
- taxe foncière sur les propriétés bâties :	<b>11,15 %</b>
- taxe foncière sur les propriétés non bâties :	<b>68,18 %</b>

### **2018-04-08 – Affectation des résultats**

Après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

1) Pour la <b>commune</b> : Un excédent de fonctionnement de	<b>317 021.13 €</b>
2) Pour « <b>l'eau et l'assainissement</b> » : Un excédent de fonctionnement de	<b>15 666.06 €</b>

**Décide**, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

1) Pour la <b>commune</b>	
- Affectation en réserves R 1068 en investissement :	<b>41 541.55 €</b>
- Report en fonctionnement R 002 :	<b>275 479.58 €</b>
2) Pour « <b>l'eau et l'assainissement</b> »	
- Report en exploitation R 002 :	<b>17 875.99 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **vote**, à l'unanimité, l'affectation des résultats

### **2018-04-03 – Vote du budget 2018 de la commune**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget de la Commune pour 2018 :

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 000.00 €	REDEV OCCUP	600.0
ENTRET VOIRIE + BAT +	70 000.00	DOMAINE PUB	0 €
		LOCATIONS	11 000.00

TERRAINS	€		€
CHARGES DE PERSONNEL	25 000.00	IMPOTS ET TAXES	45 625.00
	€		€
ELUS	20 000.00	DOTATIONS ETAT	57 000.00
	€		€
SUBVENTIONS	3 100.00		
	€		
ECOLES	20 000.00		
	€		
COMMUNAUTE DE COMMUNES	3 000.00		
	€		
REMB FNGIR ETAT	5 123.00		
	€		
VIREMENT VERS L'INVESTISS	74 000.00	EXCEDENT 2017	317 021.13
	€	REPORTE	€
RESERVE (répartie dans Budget)	166 023.13		
	€		
<b>TOTAL</b>	<b>431</b>	<b>TOTAL</b>	<b>431</b>
	<b>246.13 €</b>		<b>246.13 €</b>

### INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
		TLE	1 500.00
		€	€
		FCTVA	-
		€	€
<b>OPERATIONS</b>		<b>SUBV - PARTICIPATIONS</b>	
FOUR A PAIN	1 000.00		
	€		
ECLAIRAGE PUBLIC	3 000.00		
	€		
AMENAGEMENT ESPACE VERT	10 000.00		
	€		
CULTURE ET PATRIMOINE	4 000.00		
	€		
RENOVATION BATIMENTS COMMUNAUX	30 000.00		
	€		
ACHAT TERRAIN	4 000.00		
	€		
CIMETIERE	20 000.00		
	€		
SALLE DES FETES	3 000.00		
	€		
POINT LECTURE (N°161)	500.00		
	0 €		
		VIREMENT DU FONCTION	74 000.00
			€
DEFICIT 2017			
		1068 AFFECTATION 2017	

<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>75 500.00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>75 500.00 €</b>
-----------------------	------------------------	-----------------------	------------------------

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et vérifié que la balance générale du budget est équilibrée pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement, **adopte**, à l'unanimité, le budget primitif de la Commune, pour l'année 2018.

### **Subventions 2018**

<b>Article 6574 : Subventions</b>	<b>2018</b>
Association Art Vagabon	100 €
ADAR	120 €
ALMA	75 €
Sté de Chasse	150 €
Sté de Pêche	150 €
FNACA	50 €
Association des Anciens Combattants	100 €
Croix Rouge	100 €
Maires du Tarn	335 €
Maison de retraite "Les Arcades"	150 €
Comité des fêtes "Les Amis de Cahuzac"	1 000 €
Ecole Sorèze	150 €
Amicale Sapeurs Pompiers	200 €
ADDAH	120 €
Saint Vincent de Paul	100 €
Association "Espoir Pays d'Autan"	200 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 100 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **vote**, à l'unanimité, les subventions 2018.

### **2018-04-07 – Vote du budget assainissement 2018**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le budget de l'assainissement pour 2016 :

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
	<b>PREVISIONS</b>		<b>PREVISIONS</b>
CONSOM EAU	4 000.00 €	REDEV ASSAINIS	19 000.00 €
FRAIS EXPLOIT SADE	18 000.00 €	PRIME EPURATOIRE	500.00 €
TELEPHONE	400.00 €	BRANCHEMENTS	
ENTRETIEN DE LA STATION	6 000.00 €	ADOUR GARONNE	3 500.00 €
ADOUR GARONNE	3 500.00 €		
RESERVE	5 974.11 €	EXCEDENT 2017	<b>15 666.06 €</b>
AMORTISSEMENTS	791.95 €		
<b>TOTAUX</b>	<b>38 666.06</b>		<b>38 666.06</b>

		€			€
--	--	---	--	--	---

<b>INVESTISSEMENT</b>					
<b>DEPENSES</b>			<b>RECETTES</b>		
		<b>PREVISION S</b>			<b>PREVISION S</b>
TRAVAUX		4 751.70 €	AMORTISSEMENTS		791.95 €
			EXCENT REPORTE		3 959.75 €
TOTAUX		<b>4 751.70 €</b>			<b>4 751.70 €</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et vérifié que la balance générale du budget est équilibrée pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement, **adopte**, à l'unanimité, le budget primitif de l'assainissement, pour l'année 2018.

### Questions diverses

Le Maire informe les Conseillers qu'il y a une augmentation de chien errant sur la commune. Le conseil municipal demande qu'un courrier soit expédié aux habitants pour rappeler l'arrêté du maire qui informe que la divagation des chiens est interdite et passible d'une contravention.

La séance est levée à 22h30